

### Dernière décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 juillet et a pris une décision concernant la reconstruction à Senard. Après rappel des 2 solutions, les conseillers ont voté à bulletin secret : 9 voix pour la construction de la mairie avec un logement et 4 voix pour la construction de la mairie seule. Le maître d'œuvre va pouvoir présenter le permis de construire pour la mairie avec un logement.

### Travaux de voirie dans la commune

- ◆ du 1er au 15 août : travaux dans une partie de la rue Adjudant Jeannin, rue du Moulin et rue du Puits.
- ◆ A partir du 15 août : Entrée du lotissement à Senard
- ◆ Fin août : travaux couche de roulement rue Jeanne George



### Boulangerie



M. et Mme Gruselle ont vendu leur boulangerie à la Société Lemoine dont Alexandre Lemoine est le gérant.

Les deux frères Lemoine, l'un pâtissier et l'autre boulanger, reprennent le même personnel et commenceront leur activité le **jeudi 4 août**.

Corinne sera là ce jeudi pour vous accueillir et vous faire découvrir leur éventail de pains et de pâtisseries.

### Un nouveau service au café-restaurant

Le Crédit Agricole met en place un partenariat avec le commerce Au Bon Seuil qui permettra la délivrance d'espèces aux clients détenteurs d'une carte Crédit Agricole, en toute confidentialité et totalement gratuit :

entre 20 et 100€/jour.

Merci à ces 2 partenaires pour cette nouvelle offre de service à la population.



### Sécheresse : le département de la Meuse classé en alerte renforcée

- ◆ Les arrosages de pelouses et massifs fleuris sont interdits.
  - ◆ Les arrosages des jardins et espaces verts sont interdits entre 9 h et 20 h
  - ◆ Le remplissage des piscines est interdit (une mise à niveau est tolérée).
  - ◆ Le lavage des voitures par les particuliers est interdit.
- Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'arrêté préfectoral du 1er août 2022.

## FETE A SENARD

LUNDI 15 AOUT

A 12 h : vin d'honneur offert  
par la commune



## TRIAUCOURT

SAMEDI 27 AOUT A 19 H

Vin d'honneur offert par la commune  
sur la place du village

A 23 h : feu d'artifice

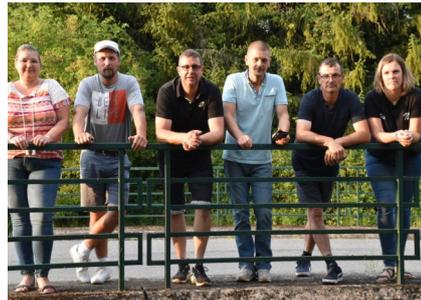
Attractions foraines durant tout le week-end.



Dimanche 28 août de 9 h à 20 h

Au 8 rue Auguste Lemaire

Les fils de Jacqueline et Claude Michel, artistes locaux, organisent une exposition – vente des œuvres d'art de leurs parents décédés,



**CFC**  
Comité des Fêtes et de la Culture de Seuil d'Argonne

**Samedi 10 Septembre 2022 à 20h30**  
**Salle des fêtes de TRIAUCOURT**

Coussin à disposition  
pour une meilleure  
assise.  
N'hésitez pas à vous  
servir!

**NOUVEAUTE**

Carte de fidélité offerte

Ticket enfant  
4.50€  
Ticket adulte  
6.50€



Séance ouverte à  
tout le monde.  
**VENEZ NOMBREUX**

Vente de pop corn  
boissons chaudes  
ou froides



Organisé par le Comité des fêtes et de la Culture de Seuil d'Argonne et Carvlor

Lors de la dernière Assemblée Générale du Comité des Fêtes et de la Culture, Denis Jeannin et ses collègues ont présenté leur démission. Un nouveau bureau a été élu. Il comprend : Sandrine Gauthier, présidente Mario Ganassali, vice-président Stéphane Dolizy, trésorier Bruno Gauthier, vice-trésorier Mélanie Stésiacki, secrétaire Ludovic Humbert, vice-secrétaire

Denis Jeannin, précédent président du Comité, a œuvré durant 19 années pour apporter une animation diverse et variée au sein de la commune avec les séances de cinéma, les spectacles, les brocantes, les carnivals, les expositions... Un grand merci à lui et à son équipe.